



COTISATION

La cotisation annuelle est de 60 €

Selon l'article 4 du règlement intérieur la cotisation est à régler avant le 31 mars de chaque année.

DROITS D'ENTREE :

- ✓ **Membres avec bateau : 210 € (150 € de droit d'entrée + 60 € de cotisation)**

- ✓ **Membres sympathisants sans bateau : 60 €**